

# Règlement d'Ordre Intérieur

Fiche N°06

## Les administrateurs

### 1. Références

- a. Les statuts de l'A.N.P.C.V.
- b. Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de l'A.N.P.C.V.
- c. Le Règlement d'Ordre Intérieur de la Régionale de Verviers (ROIV).

### 2. Job description

- a. Les membres administrateurs sont les représentants officiels de la Régionale ; leurs droits et devoirs sont décrits dans le ROI de l'A.N.P.C.V ;
- b. Les candidats à un mandat d'administrateur de la Régionale de VERVIERS doivent s'engager à poursuivre leur mandat le plus sérieusement et au mieux des intérêts de la Régionale, pour la durée du mandat sollicité.

### 3. Profil demandé

- a. Indispensable
  - 1) Etre facilement joignable ;
  - 2) Adresse courriel et maîtrise de base des applications Word, Excel et Dropbox ;
  - 3) Participation aux AG de la Nat (en principe une fois /an) ;
  - 4) Participation aux RM de notre Régionale.
- b. Souhaitable
  - 1) Participation aux CA de la Nat (en principe trois fois l'année) ;
  - 2) Présence aux activités de la Régionale.

### 4. Défraiements

- a. Frais de déplacements
  - 1) Vers les AG (Unités de la Light Brigade) : une somme totale de cinquante (50) euros sera déboursée pour couvrir les frais de transport des administrateurs, quel que soit le moyen utilisé ;
  - 2) Réunions du CA de la Nationale (en principe au Châtelain à Bruxelles) : sur base du prix de transport en commun le plus adéquat (en principe train et tram).
- b. Frais de représentation : lors de l'AG de la Nationale, les repas des administrateurs participants, seront à charge de la Régionale.
- c. Frais de fonctionnement :
  - 1) Les frais de secrétariat de routine (enveloppes, papiers, timbres, cartouches d'imprimante,...) seront automatiquement portés en compte sur la facture ouverte au nom de la Régionale dans l'établissement de référence ;
  - 2) Tous les frais ponctuels doivent être soumis à l'approbation des membres lors l'Assemblée Mensuelle.

Remarque : En cas d'urgence, une décision de principe peut-être prise par l'ensemble des administrateurs.